

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

n° 24-2021-05-07-00006

MODIFICATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

**Le Préfet de la Dordogne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 2019 instaurant des secteurs d'informations sur les sols sur l'EPCI du Terrassonnais ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 16 juillet 2020 ;

Vu les absences d'avis émis par les communes des EPCI entre le 2 juillet 2020 et le 2 janvier 2021 ;

Vu la consultation du public réalisée entre le 15 janvier 2021 et le 15 février 2021 et l'absence d'observations du public durant cette période ;

Vu le rapport et les propositions du 2 avril 2021 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, sont à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Dordogne ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information sur les Sols situés sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations sur les Sols ont été informés ;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteurs d'Information sur les Sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Dordogne ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, les secteurs d'information sur les sols (SIS) sont modifiés pour l'établissement public de coopération intercommunale : communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, sur la commune de Condat-sur-Vézère.

- Fiche SIS N° 24SIS06474
- Fiche SIS N° 24SIS06475

Ces secteurs d'information sur les sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – PUBLICATION

Les secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet : <http://www.georisques.gouv.fr>
Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la Dordogne.

ARTICLE 3 – NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou à la carte communale dont le territoire comprend un ou des secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1.

Cet arrêté sera affiché pendant un mois dans chaque mairie et au siège de chaque établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale concernés en tout ou partie.

ARTICLE 4 – APPLICATION

Le secrétaire général de la préfecture, les maires et présidents d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Périgueux, le 07 MAI 2021

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général



Martin LESAGE



Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	24SIS06474	
Nom usuel	CONDAT décharge de La Plaine	
Adresse	Alvéoles de boues papetières	
Lieu-dit	La Plaine	
Département	DORDOGNE - 24	
Commune principale	LE LARDIN SAINT LAZARE - 24229	A remplacer par CONDAT SUR VEZERE - 24130 (Toutes les parcelles sont situées sur cette commune)
Autre(s) commune(s)	CONDAT SUR VEZERE - 24130	

Caractéristiques du SIS Ancienne décharge de boues papetières exploitée de 1980 à 1997 sur la commune Le Lardin-Saint-Lazare (24). Ce site fait partie d'une zone de dépôts de produits provenant de la papeterie dénommée "La Plaine". Cette décharge est située dans une boucle de la Vézère en rive gauche, et en vis à vis de la papeterie de CONDAT. L'emprise du dépôt occupe une superficie d'environ 6 ha. La quantité de déchets stockés est estimée à environ 395 500 tonnes. Cette décharge est constituée de 6 alvéoles comprenant des boues de papeterie (fibres cellulosiques) et des boues carbonatées, reposant sur les alluvions actuelles de la Vézère, elle-mêmes reposant sur des grès altérés argileux du Stéphanien quasi imperméable, assurant la protection de la nappe du Houillier.

Une surveillance semestrielle des eaux souterraines a été mise en place par arrêté préfectoral du 12 juin 2006. Le pourtour de la zone de dépôt a été clôturé au printemps 2013.

Etat technique Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre

Observations Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "<http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	24.0009	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=24.0009

Sélection du SIS

Statut Diffusé

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à gérer

Commentaires sur la sélection En l'absence de mise en place de servitudes d'utilité publique (SUP) sur la décharge, le site est classé comme étant à risques potentiels à gérer.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 561588.0 , 6449140.0 (Lambert 93)
Superficie totale 68693 m²
Perimètre total 1988 m

Liste parcellaire cadastral

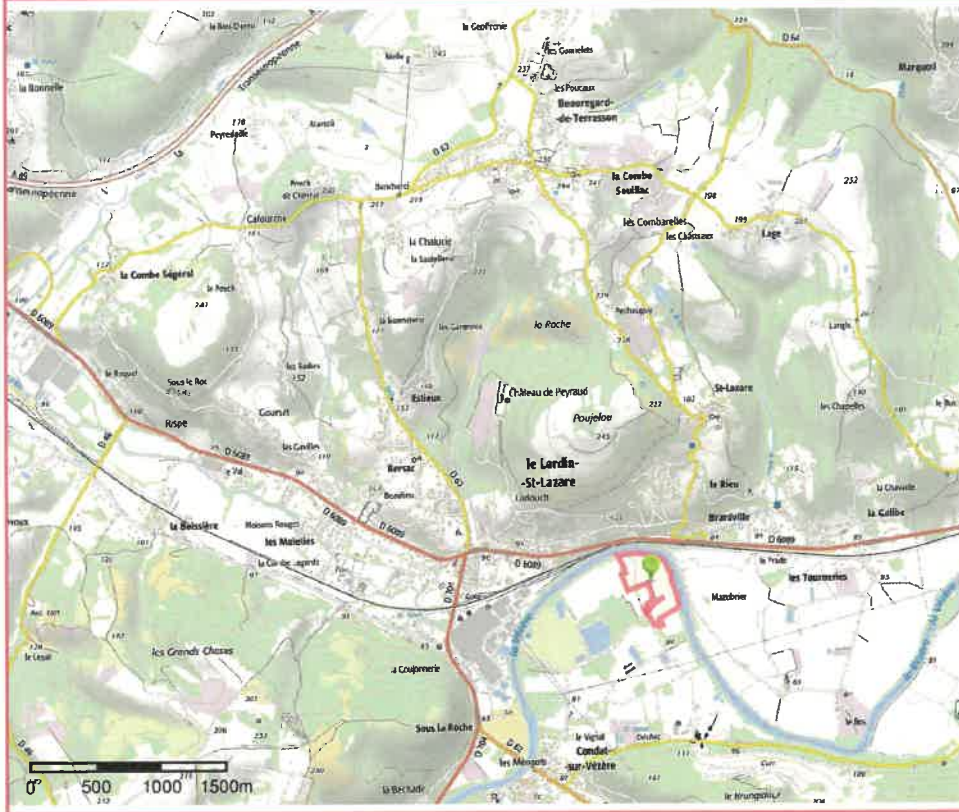
Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CONDAT SUR VEZERE	A	342	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	347	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	368	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	344	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	352	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	349	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	333	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	356	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	935	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	343	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	366	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	367	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	331	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	337	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	335	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	934	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	369	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	351	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	350	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	933	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	336	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	938	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	357	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	341	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	348	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	354	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	353	10/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	358	10/08/2017

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
AP - 16/01/19	Mise en ligne AP	Oui

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 24SIS06474



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 24SIS06474



Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	24SIS06475
Nom usuel	CONDAT dépôt de carbonates
Adresse	Stockage des carbonates
Lieu-dit	La Plaine
Département	DORDOGNE - 24
Commune principale	LE LARDIN SAINT LAZARE - 24229 ^{A remplacer par CONDAT SUR VEZERE - 24130} (Toutes les parcelles sont situées sur cette commune)
Autre(s) commune(s)	CONDAT SUR VEZERE - 24130

Caractéristiques du SIS	<p>Ancien dépôt de boues carbonatées dénommé "Grand bassin de stockage", exploité de 1970 à 1993 sur la commune Le Lardin-Saint-Lazare (24). Ce site fait partie d'une zone de dépôt de produits provenant de la papeterie dénommée "La Plaine". Cette décharge est située dans une boucle de la Vézère en rive gauche, et en vis à vis de la papeterie de CONDAT.</p> <p>L'emprise du dépôt occupe une superficie d'environ 8,11 ha. Ce stockage, d'environ 55 000 tonnes, repose sur les alluvions actuelles de la Vézère, elle-mêmes reposant sur les grès altérés argileux du Stéphien quasi imperméables, assurant la protection de la nappe du Houillier.</p> <p>Une surveillance semestrielle des eaux souterraines a été mise en place par arrêté préfectoral du 12 juin 2006.</p>
Etat technique	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre
Observations	Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur " http://basol.developpement-durable.gouv.fr/ ".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	24.0002	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=24.0002

Sélection du SIS

Statut	Diffusé
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à gérer
Commentaires sur la sélection	En l'absence de mise en place de servitudes d'utilité publique (SUP) sur la décharge, le site est classé comme étant à risques potentiels à gérer.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	561061.0 , 6448861.0 (Lambert 93)
Superficie totale	85149 m ²
Perimètre total	1573 m

Liste parcellaire cadastral

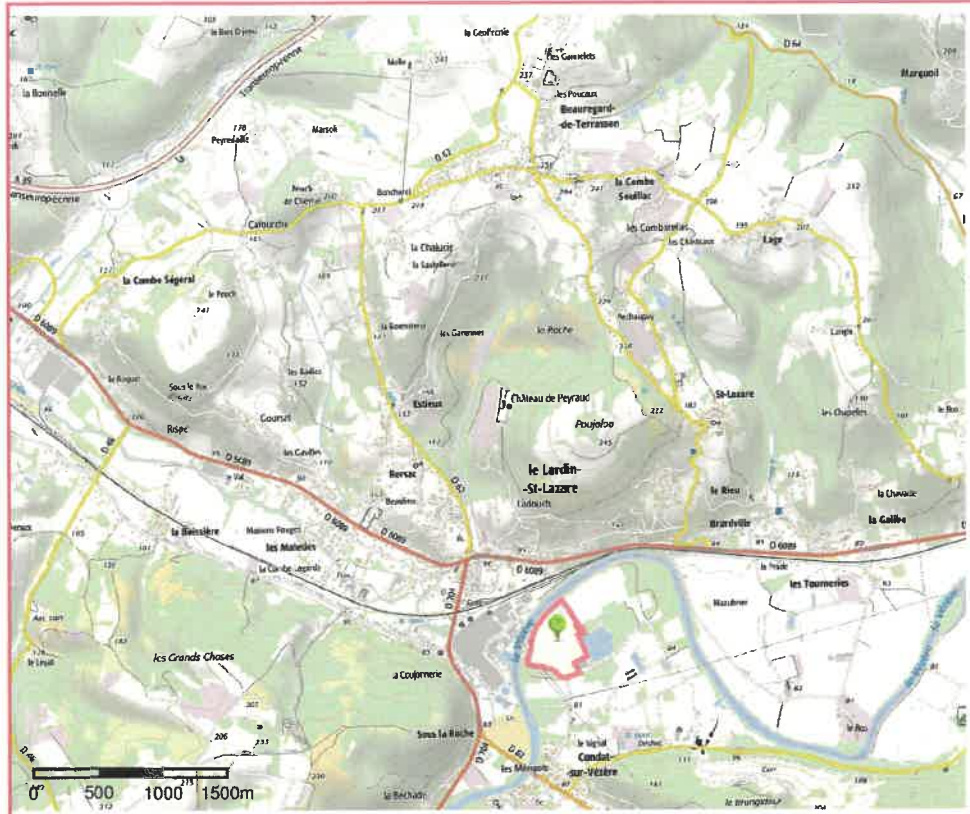
Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CONDAT SUR VEZERE	A	244	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	247	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	1169	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	268	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	248	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	249	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	266	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	273	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	1170	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	253	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	252	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	251	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	250	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	267	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	256	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	260	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	265	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	257	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	261	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	262	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	243	09/08/2017
CONDAT SUR VEZERE	A	270	09/08/2017

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
AP - 16/01/19	Mise en ligne AP	Oui

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 24SIS06475



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 24SIS06475

